



## OBJECTIFS

- Mesurer les enjeux de la prévention des risques psychosociaux au travail
- Construire des indicateurs d'alerte
- Identifier les actions de prévention possibles
- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Connaître les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme des causes de RPS
- Identifier les RPS comme un risque professionnel
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS



## PROFILS

Acteurs de la prévention et de la santé au travail ou toute personne désirant s'initier à la prévention des Risques PsychoSociaux



## PRÉREQUIS

Maîtrise des connaissances de base en prévention des risques professionnels recommandée



## DURÉE

2 jours soit 14 heures, dates et lieu à définir avec les commanditaires



## COMPÉTENCES VISÉES

- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Connaître les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS
- Appréhender le cadre législatif et réglementaire
- Identifier les RPS comme un risque professionnel
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS



## LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

- Une méthodologie déclinable pour anticiper et répondre à une typologie de risques psychosociaux variée
- Une approche de prévention pratico-pratique facilement applicable
- Une formation proactive permettant de déceler et de traiter au plus tôt, les symptômes liés aux risques psychosociaux



## PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques de type interactif sur mode participatif en formation présentielle en INTRA :

- Apports théoriques et/ou méthodologiques
- Études de situations proposées par le formateur



## ÉVALUATION

- Pendant la session : sous forme de cas concrets et de mises en situation
- Appréciation pédagogique de fin de session : QCM de mesure de satisfaction des participants
- Remise d'une attestation individuelle de formation

# S'INITIER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX\*

## 1<sup>ère</sup> demi-journée

Le phénomène des risques psychosociaux  
Comprendre les risques psychosociaux

## 2<sup>ème</sup> demi-journée

Les sources des risques psychosociaux  
Les conséquences des risques psychosociaux  
Les différents enjeux  
Les différents niveaux de la prévention  
Comprendre le rôle clé du management

## 3<sup>ème</sup> demi-journée

Assurer la prévention des risques psychosociaux au quotidien  
Repérer et définir une situation de crise liée aux RPS

## 4<sup>ème</sup> demi-journée

La dimension juridique et réglementaire des RPS  
Evaluer et agir en fonction de la situation rencontrée

## Conditions sociales de déroulement de la formation

Le formateur veillera à la confidentialité et au respect mutuel dans le cadre des échanges et centrera ceux-ci sur le contenu des activités de travail et de l'environnement de travail, tout en évitant la psychologisation, la responsabilisation morale ou juridique d'acteurs ou de certaines catégories d'acteurs. Dans ce cadre, les cas pratiques seront choisis de manière générique, à titre pédagogique pour éviter que des situations réelles et d'actualité au sein de la structure soient évoquées en plénière, pouvant mettre en difficulté certains participants.

## Extrait de notre charte d'intervention :

- Travailler sur des sujets sensibles suppose une confidentialité évidente de notre part. Nous nous y engageons.
- Nous agissons toujours dans le respect des individus et des organisations.
- Nos démarches sont respectueuses des droits fondamentaux

Cela sera formalisé oralement en début de formation et énoncé clairement lorsque le formateur cadrera la formation en tout début de formation. S'il est amené à le reformuler en cours de formation, il le fera, avec toute la diplomatie nécessaire. Ce sera un point de vigilance en continu, lors de la formation.

*\*Cette formation est assurée par un formateur Valorecia certifié « Formateur en initiation à la prévention des RPS » par le réseau institutionnel de l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS. Cette formation est conforme au référentiel officiel du réseau de prévention.*